

Calvados

## « Devoirs faits » : un lancement « positif »

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mercredi 29 novembre 2017

469 mots



*Le recteur des académies de Caen et de Rouen, Denis Rolland, a rencontré les élèves et les enseignants, dans le cadre du dispositif « devoirs faits », mardi, à Potigny. - Crédit Ouest-France*

Trois semaines après le lancement du dispositif « devoirs faits », le recteur, Denis Rolland, s'est rendu au collège de Potigny, mardi.

### Reportage

Le recteur de l'académie de Caen et de Rouen, Denis Rolland, était en visite au collège Pierre-et-Marie-Curie, à Potigny, mardi. Le recteur s'est rendu dans des classes de différents niveaux pendant des temps d'étude accompagnée, mis en place dans le cadre du dispositif « devoirs faits ».

Ce programme, lancé le 6 novembre 2017 par l'Éducation nationale, propose aux collégiens volontaires une à plusieurs heures de soutien scolaire gratuit par semaine, au sein de leur établissement. **« C'est un dispositif de justice social, qui permet notamment d'aider les élèves qui rencontrent des difficultés, et qui ne peuvent pas être aidés par leurs parents »,** explique Denis Rolland.

À Potigny, 85 collégiens (sur 328) participent au dispositif, soit 26 %, dans la moyenne nationale. L'établissement proposait déjà du soutien scolaire, l'an dernier. **« Je trouve normal que les élèves fassent le maximum de devoirs à l'école, mais jusqu'à présent, c'était au coup par coup »,** souligne la principale, Françoise Bouvet.

Le nouveau dispositif offre un cadre et des moyens supplémentaires.

Sept professeurs volontaires, deux assistants d'éducation, et deux services civiques assurent ce soutien. Dix-neuf créneaux d'une heure sont mis en place, le soir ou entre deux cours. Chaque groupe compte en moyenne huit élèves. « **C'est très individualisé**, remarque Didier Rolland. **Et cela incite à l'entraide entre élèves.** »

Dans un même groupe, les collégiens peuvent travailler des mathématiques, de l'histoire, du français... Et en cas de besoin, « **on s'entraide entre collègues, on change de groupes, selon nos points forts** », souligne Lucile Ade, assistante d'éducation.

Un premier bilan sera dressé au collège de Potigny lors des prochains conseils de classe, début décembre. « **Cela ne se ressent pas forcément sur les notes, mais nous pourrons voir si les élèves se mettent au travail** », remarque la principale. Pour le recteur, cette première immersion est « **très positive** ». 85 % des collèges de l'académie de Caen sont engagés dans ce dispositif. « **Nous espérons que ce sera contagieux.** »

Fanette BON.